

Rapport de la Section de Montréal

Mot de la présidente

Chers amies et amis,

Suite à l'assemblée générale 2009, j'acceptais la charge de deuxième Vice-présidente de l'Association. Quelques mois plus tard, je prenais la place de notre Premier Vice-président, M. Hélian Lizotte, qui nous a quittés pour un poste de Directeur national de l'ANRF. Et me voilà maintenant, à titre de 1^{ère} Vice-présidente, à assumer la charge de présidente de la section, notre président M. Raynald Turgeon ayant dû se résigner à quitter sa fonction pour des questions de santé. Nous lui souhaitons bien évidemment nos meilleurs vœux de rétablissement. C'est dans ce contexte, et avec l'appui des collègues membres du Conseil d'administration et de nos précieux administrateurs et bénévoles que j'ai accepté de relever le défi d'amener la section jusqu'à notre prochain rendez-vous annuel de mai 2010.

Dans cette perspective, M. Gaston Plourde a accepté de me remplacer à la première vice-présidence et M. Jacques Lambert, administrateur, a accepté le poste de la deuxième vice-présidence. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir récemment deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, soit Mme Arlette Dion et M. Michael Hazel. Je les remercie de l'intérêt manifesté pour notre association. Il nous reste toutefois d'autres postes à combler au sein du conseil et si y travailler vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à notre bureau.

Notre association a grand besoin de l'implication directe de ses membres pour faire progresser les dossiers qui sont de toute première importance pour la poursuite des activités de la section, dont le premier objectif est vous assurer les meilleurs services possibles pour une retraite heureuse et réussie. À cette fin, les membres de votre conseil d'administration ont tenu en novembre une rencontre de planification. Les priorités qui en sont ressorties sont les suivantes : le service aux membres, les activités pour les membres et les communications et la gouvernance. Nous travaillons sur les dossiers suivants :

- *accroître le recrutement de nouveaux membres et assurer la satisfaction des membres actuels*
- *assurer un bon service aux membres autour de nos plans de santé et dentaire, et de programmes d'affinité intéressants*
- *stimuler la participation des membres par des activités sociales et la participation aux Tables régionales de concertation des Aïnés*
- *améliorer les communications avec l'ensemble de nos membres, notamment avec le soutien de notre site Internet et de notre rapport de section.*
- *assurer une mise en œuvre harmonieuse de nos nouveaux règlements adoptés l'an dernier*
- *Contribuer à l'évolution de la gouvernance au niveau national par une implication soutenue aux activités de ce niveau.*

Nous avons instauré une permanence au bureau en la personne de Mme Louise Mascola qui est disponible cinq jours par semaine, soit quatre heures par jour, pour vous servir.

L'Association nationale des retraités fédéraux, Section Montréal, est un organisme à but non lucratif, fondé en 1966.

Conseil d'administration

Président

Christiane Beaupré

1^{er} vice-président

Gaston Plourde

2^e vice-président

Jacques Lambert

Secrétaire du Conseil

Jocelyne Wiseman

Trésorier

J.P. Olivier Fougères

Administrateurs

Arlette Dion

Camille de Varennes

Gaétan Laporte

Michael Hazel

Pauline Joannis

Pierre Leclerc

Rédaction

Louise Laferrrière

Jacques Lambert

Paul H. Vanasse

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 14 h.

1940, boul. Henri-Bourassa Est,
bureau 300, Montréal H2B 1S1
Tél.: (514) 381-8824

Adresse courriel et Web:

anrf-fsna@cadre.qc.ca

www.anrf-fsna.qc.ca

Tous les gestes posés et les orientations définies par votre Conseil sont porteurs de succès. Mais ils ne peuvent se matérialiser sans l'apport d'un bon noyau de bénévoles. Nous avons eu le privilège de compter sur de formidables bénévoles jusqu'à maintenant. Je tiens à les remercier très fort pour leur implication. Mais pour progresser rapidement dans la réalisation des actions jugées les plus prioritaires, il nous faut augmenter notre capacité de travail, et cela passe par un accroissement notable du nombre des personnes qui accepteront de donner quelques heures de leur temps. Il est réconfortant de constater que notre action contribue au mieux-être de nos collègues retraités. Au-delà de la notion de servir, c'est pour beaucoup également une question de solidarité.

Plus loin dans ce rapport vous verrez des postes annoncés pour du bénévolat. N'hésitez pas à communiquer avec moi, avec un des membres du CA, ou avec Mme Mascola si le cœur vous en dit. De même si vous avez un intérêt pour l'une ou l'autre des priorités énoncées précédemment. Plus nombreux nous serons, moins lourde sera la charge pour chacun.

D'après les commentaires reçus, nous avons eu un dîner de Noël très réussi. C'est grâce à l'implication de valeureux bénévoles que nous avons pu réaliser cette belle Fête ! Un Merci tout spécial à l'équipe qui a organisé cette activité. D'autres occasions vous seront offertes dans les mois à venir. Vous pouvez y contribuer j'en suis certaine. Ensemble nous ferons plus et mieux pour notre association !

Nous tiendrons en mai notre assemblée générale annuelle. Comme vous avez pu le constater par l'invitation ci-jointe, la formule proposée cette année se veut innovatrice. Nous souhaitons votre participation en grand nombre : nous aurons des invités de marque pour vous entretenir des questions de l'heure. L'assemblée annuelle c'est votre forum.

Votre présidente,

Christiane Beaupré

Anrf.president@cadre.qc.ca

Renouvellement annuel des cotisations annuelles à l'ANRF



Dans le rapport de section précédent, nous avons pris le temps nécessaire pour vous sensibiliser aux avantages de la retenue à la source comme mode de règlement de votre cotisation, plutôt que de régler par chèque. Nous sommes heureux de constater que notre message a été entendu et que plusieurs d'entre vous avez adhéré à cette façon pratique de cotiser à votre association.

En conséquence, nous voulons remercier expressément ces membres qui nous supportent à cet égard dans notre

volonté de simplifier nos processus administratifs. En allégeant ainsi le travail de la perception des cotisations, vous supportez directement les membres bénévoles qui sont à votre service et qui pourront de cette façon consacrer leurs énergies à d'autres activités en vue de mieux vous servir..

Il est opportun de signaler, que les membres qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion au 31 décembre 2009, qu'il est toujours le temps de le faire. Nous voulons porter à votre attention, que si une adhésion n'est pas renouvelée pour le 15 avril 2010, cette adhésion sera par conséquent annulée. Alors, prenez donc quelques instants pour régler votre cotisation annuelle et de continuer de bénéficier des services et des privilèges offerts par votre section et par l'ANRF.

Pour votre information, selon nos règlements généraux, une assemblée générale de votre section doit être tenue à chaque année. Cette assemblée aura lieu le 5 mai 2010. Selon ces règlements, seuls les membres en règle pourront participer à l'assemblée générale. Voilà un autre bon motif pour renouveler votre adhésion à votre association, sans oublier tous les autres avantages d'être membre en règle de l'ANRF.



L'importance du bénévolat dans votre section

L'ANRF est une organisation à but non lucratif qui a pour objet premier de défendre les intérêts de ses membres. Ses succès dépendent non seulement du nombre de ses membres, mais aussi de la qualité et de l'étendue de son bénévolat.

Dans le message de notre nouvelle présidente, madame Christiane Beaupré, elle a relevé avec justesse toute l'importance que représente le bénévolat pour le bon fonctionnement de la section et dans l'atteinte de nos objectifs. Que ce soit pour l'accomplissement du travail routinier, ou encore pour l'organisation de loisirs, ou simplement pour favoriser de meilleures communications avec les membres, le bénévolat demeure une ressource indispensable pour l'ANRF-Montréal.

Présentement, votre section est à la recherche de bénévoles dans plusieurs secteurs d'activité.

Par exemple, au niveau de la trésorerie, nous sommes à la recherche d'un adjoint ou d'une adjointe. Une connaissance des logiciels Excel et Word est requise.

Des habiletés en comptabilité sont nécessaires. Être familier avec un système comptable informatisé serait un atout, comme celui d'ACOMBA, par exemple.

Également, nous sommes à la recherche d'une personne qui serait disponible à titre de bénévole pour nous aider à titre de Webmestre dans la gestion de notre site-Internet. Nous recherchons donc une personne polyvalente chargée de la maintenance et de l'évolution du site web de l'ANRF Montréal. Les principales tâches sont reliées à la publication de textes et d'informations, de la gestion de listes de diffusion, de sondages et de concours, de la mise à jour du site ainsi que son développement selon les orientations et les priorités de l'organisation. La connaissance de l'utilisation d'un logiciel d'édition de site web est nécessaire (Ex: Web Expert, Dreamweaver ou autre). Cette personne travaillera en collaboration avec les membres du comité exécutif, des administrateurs de l'association et des bénévoles. Cette personne doit aussi être en mesure d'évaluer la qualité et l'efficacité du site web de la section de l'ANRF-Montréal.

Le temps évalué pour réaliser cette activité est estimé à environ 6 heures par mois en moyenne. Le travail peut être réalisé à distance, soit au domicile pour les personnes disposant des moyens technologiques nécessaires.

Pour information ou pour manifester votre intérêt, vous pouvez contacter Pierre Leclerc au 450-963-1865 ou par courriel : Anrf-fsna@cadre.qc.ca. Si nous avons cette personne rapidement, nous serions en mesure de finaliser nos initiatives entreprises pour moderniser notre site WEB. Une fois ce travail accompli, il nous sera plus facile de communiquer plus régulièrement avec nos membres.

L'esprit du bénévolat est une tradition profondément enracinée à l'ANRF. Voulez-vous faire partie d'un réseau valorisant qui vous permettra de mettre à contribution vos compétences au service des membres ? Joignez-vous à des bénévoles qui ont du plaisir à réaliser des actions volontaires dans plusieurs secteurs d'activités de notre association.

Retour sur la journée de ressourcement – Table des aînés et aînées de Lanaudière



Dans le dernier rapport de section, nous avons indiqué que nous reviendrions brièvement sur la présentation qui a été faite lors la journée de ressourcement du 5 octobre 2009 qui s'est tenue lieu à la table des aînés et aînées de Joliette.

Le thème de la présentation s'intitulait « Villes amies des aînés au Québec : une solution à plusieurs problèmes ». La conférencière, madame Suzanne Garon, PH. D. à l'université de Sherbrooke, nous a entretenus sur plusieurs idées très intéressantes et stimulantes. Par exemple, elle a fait ressortir que nous vivons de plus en

plus dans un monde vieillissant, que ce soit ici, ou pareillement dans les pays en voie de développement. En ce sens, il y aura davantage de personnes aînées qui demeureront dans les villes. Mondialement, c'est un phénomène qui est en nette croissance. Alors, comment gérer le vieillissement de la population dans un milieu urbain ? Pour les municipalités, il y a plusieurs défis d'envergure auxquels elles devront s'attaquer.

Une ville-amie des aînés (ou municipalité-amie au Québec) favorise l'accès et l'intégration des aînés dans la promotion du vieillissement actif. Les défis d'une municipalité qui se soucie des aînés sont de plusieurs ordres et niveaux, tels que :

- ✓ adapte ses politiques, ses programmes, ses services et structures à leurs besoins;
- ✓ agit sur plusieurs facteurs à la fois (habitation, loisirs, aménagement urbain, transport, etc.);
- ✓ favorise leur participation constante, non seulement dans les consultations, mais également dans l'action;
- ✓ s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté;
- ✓ met un frein à l'âgisme, un obstacle important au vieillissement actif.

À cet égard, les municipalités auront intérêt à s'inscrire dans une telle initiative pleine d'avenir. D'ailleurs, le 16 novembre dernier, madame la ministre Marguerite Blais, Ministre déléguée aux aînés lançait à Sherbrooke le programme Municipalités amies des aînés (MADA).

En terminant, nous sommes à la recherche d'une personne bénévole pour remplacer monsieur Michael Hazel qui a consacré de son temps à titre de représentant de l'ANRF à la Table régionale de concertation des aînés de Laval. Nous tenons à rendre un hommage vibrant à monsieur Hazel pour tout le temps qu'il a consacré à titre bénévole au service des aînés de Laval. Monsieur Hazel a accepté récemment une nomination à un poste d'administrateur à la section de l'ANRF-Montréal.

Des gens à reconnaître : une membre de l'ANRF honorée par son ministère (CIC)

Madame Marika Teakle, membre de l'ANRF a été reconnue récemment d'une manière splendide par son ministère, soit celui de la Citoyenneté et Immigration Canada, pour son dévouement remarquable qu'elle a déployé au cours de ses 47 années de service.



Nous pouvons la voir en présence de monsieur Albert Deschamps, directeur général régional de la CIC à Montréal. Bon nombre de personnes considèrent Marika Teakle comme la grande dame des services

d'immigration, mais peu d'entre elles peuvent imaginer mener une vie aussi extraordinaire que la sienne.

Comme elle connaissait huit langues, elle a d'abord agi à titre d'interprète bénévole auprès de réfugiés. Elle a commencé à travailler pour la Commission de l'assurance-emploi en tant qu'agente des réclamations et de l'emploi, aidant ainsi les réfugiés à se trouver du travail. Quelques années plus tard, Mme Teakle a entamé une carrière dans la fonction publique qui a duré 47 ans. Elle a d'abord travaillé comme commis, a gravi les échelons et a été la première femme à réussir l'examen pour devenir agente d'immigration en 1961.

En plus de travailler à temps plein, elle a continué à participer à de nombreux mouvements de réfugiés, comme le Hungarian Refugee Movement, le Czech Refugee Movement, les Long-term Illegal Migrant Review Programs et le Polish Special Project for acceptance of self-exiled individuals.

Mme Teakle a d'ailleurs reçu un prix de reconnaissance du Congrès Canadien Polonais en 1982 puis, un an plus tard, la Croix d'argent du mérite du gouvernement polonais en exil à Londres. Au fil des ans, elle a reçu quantité de lettres de personnes qu'elle avait aidées et d'officiers supérieurs qui voulaient la féliciter. Il y a 6 ans, Mme Teakle a reçu la Médaille du jubilé d'or de la Reine pour le travail qu'elle a accompli comme bénévole.

Bref, madame Teakle est véritablement une grande dame. Pour souligner son dévouement incroyable, on nommera la salle de citoyenneté située à Montréal en son honneur. Le personnel de CIC et des invités spéciaux seront invités à assister à une cérémonie spéciale sous peu.

La grande dame des services d'immigration a laissé un grand vide à combler lorsqu'elle a pris sa retraite en 1996 en tant qu'agente principale de l'immigration. Même à la retraite, Mme Teakle continue à aider des immigrants et des réfugiés.

Avis de décès

Nous avons le profond regret de vous informer que Mme Lucie Joly, conjointe de notre collègue au conseil d'administration, M. Pierre Leclerc, est décédée à la suite d'une longue maladie au début du mois de décembre dernier. Mme Joly travaillait à Service Canada.

Nous offrons à M. Leclerc ainsi qu'à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

ANRF- SECTION DE MONTRÉAL APPEL DE CANDIDATURES À TITRE D'ADMINISTRATEUR

- Si vous avez à cœur la saine gestion des affaires de votre association et en particulier de votre section;
- Si vous avez le goût de rendre service à vos collègues membres;
- Si vous êtes intéressé(e) à vivre des expériences de gestion et de relations humaines enrichissantes;
- Si vous êtes prêt(e) à donner quelques heures de votre précieux temps;
- Si vous êtes prêt(e) à faire profiter les autres de vos connaissances et de votre expérience;



Vous avez l'opportunité de rejoindre l'équipe du Conseil d'Administration de votre Section en posant votre candidature à l'un des **7 postes** qui feront l'objet d'élection lors de l'AGA du 5 Mai prochain. Quatre postes sont disponibles

pour un mandat de trois ans, deux autres pour un mandat de deux ans et un autre pour un an.

Soumettre votre candidature est tout simple : vous complétez et retournez le formulaire joint à cet envoi.

Conformément aux règlements adoptés en 2009, **Comité des Mise en Candidature** a été mis sur pied.

La responsabilité en a été confiée à Camil de Varennes. Il est secondé par Gaston Plourde. Tous deux se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Le secrétariat de la Section se fera un devoir de leur acheminer toutes les demandes d'information

Vraiment, si votre désir d'engagement n'attend qu'une occasion de s'exprimer, voilà une belle opportunité de contribuer à faire une différence...

Vous avez jusqu'au 5 avril pour faire connaître votre intérêt.

C. Beaupré, présidente

MARS : MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE



Nous vous offrons la possibilité d'assister à une session d'information traitant des sujets reliés à la prévention de la fraude, notamment comment se protéger des faux billets de banque, les fraudes par télémarketing, le vol d'identité et comment s'en protéger ainsi que les fraudes sur les marchés publics.

Cette présentation aura lieu le 29 mars 2010, de 13H00 à 15H30 à Laval au Carrefour Multisports à la salle no. 2 situé au 3095, Autoroute Laval, Chomedey, Laval (Québec), H7P 4W5. Il y a un stationnement disponible. Voici le site : www.carrefourmultisports.com

Des représentants d'organismes tels la Banque du Canada, de la Gendarmerie Royale du Canada, la Sûreté du Québec, le Service de police de Laval et le Bureau de la concurrence du Canada feront une présentation et répondront à vos questions par la suite.

Compte tenu que nous avons prévu une salle pouvant contenir une cinquantaine de personnes, vous êtes priés de vous inscrire avant le 25 mars 2010 pour réserver vos places auprès de madame Louise Mascola, de l'ANRF-Montréal, au (514) 381-8824. Voici l'adresse du courriel de madame Mascola soit : Anrf-fsna@cadre.qc.ca

1,4 million pour étendre le programme PAIR



La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a versé en avril 2009 une contribution de 1,4 million de dollars sur quatre ans au comité provincial Pair afin d'étendre le programme à l'échelle de la province. Le programme Pair est un service d'appel automatisé qui joint

les aînés afin de s'assurer de leur bon état de santé. Soulignons que plusieurs vies ont pu être sauvées grâce à ce projet innovateur.

Les abonnés reçoivent des appels du centre PAIR à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs personnes ont pu profiter de l'aide urgente requise. Ce service est offert gratuitement. Un simple appel suffit pour s'y abonner : **1-877-997-7247**.

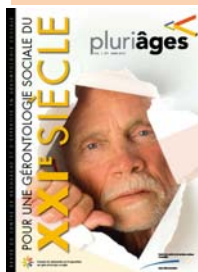
Plus qu'un simple programme, le Programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Une vérification est systématiquement enclenchée lorsqu'un aîné ne répond pas à l'appel. Selon la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, ce projet permet aux aînés de demeurer à domicile en toute sécurité, ce qui favorise leur vieillissement actif. Lorsqu'un aîné ne peut être joint, une personne se déplace à son lieu de résidence pour s'assurer que tout va bien. Actuellement, 36 agences accréditées Pair offrent gratuitement le service dans environ 260 municipalités

au Québec. L'aide financière de Québec permettra à l'organisme de mettre en place un bureau de développement et de coordination qui aura pour mandat de faciliter la création de nouvelles agences au Québec, et qui contribuera ainsi à augmenter le nombre de municipalités couvertes par le programme.

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous rendre sur le site PAIR au <http://www.programmepair.com/>

Lancement de la revue *Pluriâges* du CREGÉS



Le lancement de la revue *Pluriâges* du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) a eu lieu le 13 février 2010.

Cette revue fort intéressante est une publication originale du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) du [CSSS Cavendish](http://www.ccss.ca), centre affilié universitaire (CAU). Elle produit **trois numéros par année**. *Pluriâges* est publiée en français et en anglais.

Ses **objectifs** sont d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux sociaux du vieillissement à travers, entre autres, la présentation des activités de recherche et des expertises développées par les membres du CREGÉS.

Pluriâges a aussi pour but de favoriser et de valoriser les liens entre les milieux de recherche, d'enseignement, d'intervention et d'action citoyenne pour et par les personnes âgées.

Les questions relatives au vieillissement y sont traitées sous l'angle de la gérontologie sociale, abordant ainsi des thèmes tels que la diversité des vieillissements, la reconnaissance sociale et citoyenne des aînés, les expériences d'exclusions sociales mais aussi de solidarités, les enjeux politiques, les orientations de l'État et les politiques publiques en réponse au vieillissement de la population et à ses besoins.

Vous pouvez obtenir une copie électronique de cette magnifique revue à l'adresse Internet du Centre de santé et de services sociaux Cavendish (CSSS), soit au :

http://www.santemontreal.qc.ca/csss/cavendish/docs/Pluriages_Vol1_No1_Hiver_2010_FRA.pdf

http://www.santemontreal.qc.ca/csss/cavendish/docs/Pluralages_Web_Vol1_No1_Winter_ENG.pdf

Si vous désirez une copie papier de cette revue, nous vous invitons à communiquer avec le CSSS Cavendish au (514) 484-7878



Assemblée générale annuelle 2010
Section de Montréal

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(Veuillez écrire en lettres moulées)

Présentateur (trice)

Nous, soussignés, # de membre
..... # de membre
de la Section de Montréal, présentons la candidature de
.....

Signature

Date

Signature

Date

Candidat(e)

Je, soussignée, # de membre
de la Section de Montréal, accepte que ma candidature soit présentée au poste d'administrateur * et
m'engage, si je suis élu(e), à remplir de mon mieux les fonctions rattachées à ce poste.

* Veuillez indiquer votre choix pour un poste de : 3 ans 2 ans 1 an
ou aucune préférence

Signature

Date

Faites parvenir le ou avant le 5 avril 2010 à
Camille de Varennes, président
Comité des mises en candidature
ANRF, section Montréal
1940, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 300
Montréal (Québec) H2B 1S1

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – ANRF
SECTION MONTRÉAL
LE MERCREDI 5 MAI 2010**

Vous êtes convoqué (e) à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à 10h00, le mercredi 5 mai 2010. Vous êtes invité (e) à arriver à 9h15 afin que nous soyons en mesure de débiter à 9h45. L'Assemblée se tiendra à la salle Le Rizz, 6630 rue Jarry est, St-Léonard, www.lerizz.com (métro Langelier, autobus 33 direction nord, descendre au coin de Jarry et se diriger vers l'est). Un grand stationnement est disponible.

Avant le début de l'Assemblée il y aura présentation des membres du Conseil d'administration et par la suite Mme Sylvia Caecero, Directrice exécutive, qui nous parlera de l'orientation du bureau National (15 minutes).

L'assemblée générale sera suivie d'un repas aux environs de 12h00. La contribution pour le repas est fixée à \$20. par personne. Il est essentiel de faire vos réservations par écrit, à cette fin, veuillez remplir et expédier le coupon que vous trouverez après ce texte.

Après le repas il y aura une présentation qui sera faite par Mme Caecero et qui traitera des éléments suivants : les grands enjeux dans son travail et les grands dossiers de l'heure. À la fin de l'après-midi il y aura tirage de prix de présence.

Jocelyne Wiseman
Secrétaire du Conseil

**COUPON RÉPONSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MERCREDI LE 5 MAI
2010**

À RETOURNER DÈS RÉCEPTION OU AU PLUS TARD LE 23 AVRIL 2010

Nom du membre _____ Numéro de membre _____

Nom du conjoint membre _____

Adresse courriel _____

Adresse de résidence :

Adresse _____ App. _____ Ville _____ Code postal _____

J'assisterai à l'assemblée annuelle à 9 h 15 Tél : (____-____)

Participation au repas : 1 personne 20 \$ 2 personnes 40 \$. Chèque inclus _____

Un buffet vous sera servi.

Envoyer à : ANRF, 1940, boul. Henri-Bourassa, bureau 300, Montréal (Québec) H2B 1S1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDRE DU JOUR

10h00 1 - Ouverture de l'assemblée

10h01 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert

10h10 3 - Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée spéciale et de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2009

10h20 4 - Finances

- Présentation des états financiers de l'exercice 2009
- Nomination d'un expert comptable

10h40 5 - Mot de la présidence

10h55 6 - Élections :

- Dépôt du rapport du Président du comité de candidature
- Désignation d'un (e) Président (e) et des adjoints au président d'élection
- Élection au conseil d'administration pour les postes suivants;
 - o 4 postes d'administrateur pour un mandat de trois ans
 - o 1 poste d'administrateur pour un mandat de 1 an

11h55 7- Période de questions

12h15 8 - Levée de l'assemblée

Les états financiers ainsi que les procès-verbaux seront disponibles sur demande à notre bureau de l'ANRF ou à l'assemblée générale annuelle. Toutefois, ces documents seront envoyés à tous les membres qui s'inscriront pour assister à l'assemblée du 5 mai 2010